



## Fiche d'information MDP – La CCNUCC et son Protocole de Kyoto



### Science et effets du changement climatique

Les effets du changement climatique mondial sont de plus en plus manifestes. Les scientifiques estiment que le changement climatique favorise les épisodes de sécheresse, d'inondations, d'ouragans et de feux de forêts ainsi que la montée du paludisme. Parmi les effets à long terme, citons l'élévation du niveau de la mer et les dommages causés aux récoltes, ce qui peut provoquer une famine généralisée. Certains des effets les plus graves du changement climatique se produisent dans les pays les moins armés pour les combattre.

Le réchauffement de la planète est dû à un excès de gaz qui retiennent la chaleur (dioxyde de carbone, méthane et oxydes d'azote notamment). Ces gaz, qui résultent principalement de la combustion de combustibles fossiles, de l'agriculture et des décharges, empêchent l'énergie solaire de retourner dans l'espace après avoir atteint la surface de la terre, un peu comme le verre d'une serre.

### La Convention et le Protocole

En 1992, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) est adoptée comme base pour résoudre le problème à l'échelle mondiale. Avec ses 194 signataires, la Convention a été ratifiée par la quasi-totalité des pays. Elle a pour objectif ultime de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêcherait toute interférence humaine dangereuse avec le système climatique.

La Convention est complétée par le Protocole de Kyoto de 1997, qui compte 192 Parties. Dans le cadre de ce traité, 37 pays industrialisés ainsi que la Communauté européenne se sont engagés à réduire leurs émissions de 5% en moyenne d'ici à 2012 par rapport aux niveaux de 1990. Une seconde période d'engagement du Protocole de Kyoto a été arrêtée en 2012. Dans le cadre de ce traité, 34 pays industrialisés ainsi que la Communauté européenne se sont engagés à réduire leurs émissions d'au moins 18% d'ici à 2020 par rapport aux niveaux de 1990. Les pays industrialisés doivent prendre en priorité des mesures nationales contre le changement climatique. Mais le Protocole leur permet également de respecter leurs engagements de réduction des émissions à l'étranger grâce à des « mécanismes de marché », comme le mécanisme de développement propre (MDP) ou la mise en œuvre conjointe (MOC).

La CCNUCC et son Protocole de Kyoto ont également pour objet d'aider les pays à s'adapter aux effets inévitables du changement climatique. Ils facilitent le développement de techniques permettant de renforcer la résilience aux effets du changement climatique, comme par exemple les cultures résistantes au sel, et d'échanger sur les meilleures pratiques d'adaptation.

Pour plus d'informations sur le Protocole de Kyoto: [http://unfccc.int/kyoto\\_protocol/items/2830.php](http://unfccc.int/kyoto_protocol/items/2830.php)



Suivez-nous sur Twitter:  
[http://twitter.com/UN\\_CarbonMechs](http://twitter.com/UN_CarbonMechs)



Venez nous aimer sur Facebook:  
<http://www.facebook.com/UNCarbonMechs>